

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 49 (1904)
Heft: 6

Artikel: Équipement et habillement
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fig. 1. -- Tenue de campagne.

Fig. 2. -- Tenue de sortie.

Fig. 3. -- Tenue de campagne (repos, dans la montagne, etc.).

Nouvel équipement à l'essai.



FIG. 4. — Tenue de campagne sans le havresac, avec manteau et bande-molletière.



FIG. 5. — Le manteau sur le havresac.



FIG. 6. — Tenue de quartier.

Nouvel équipement à l'essai.

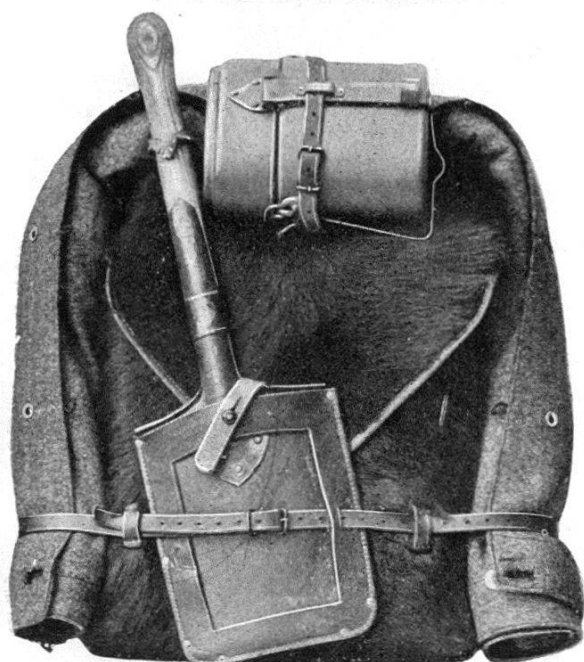


FIG. 1. — Havresac, mod. 98/04.

FIG. 2. — Sacoche en peau de veau.

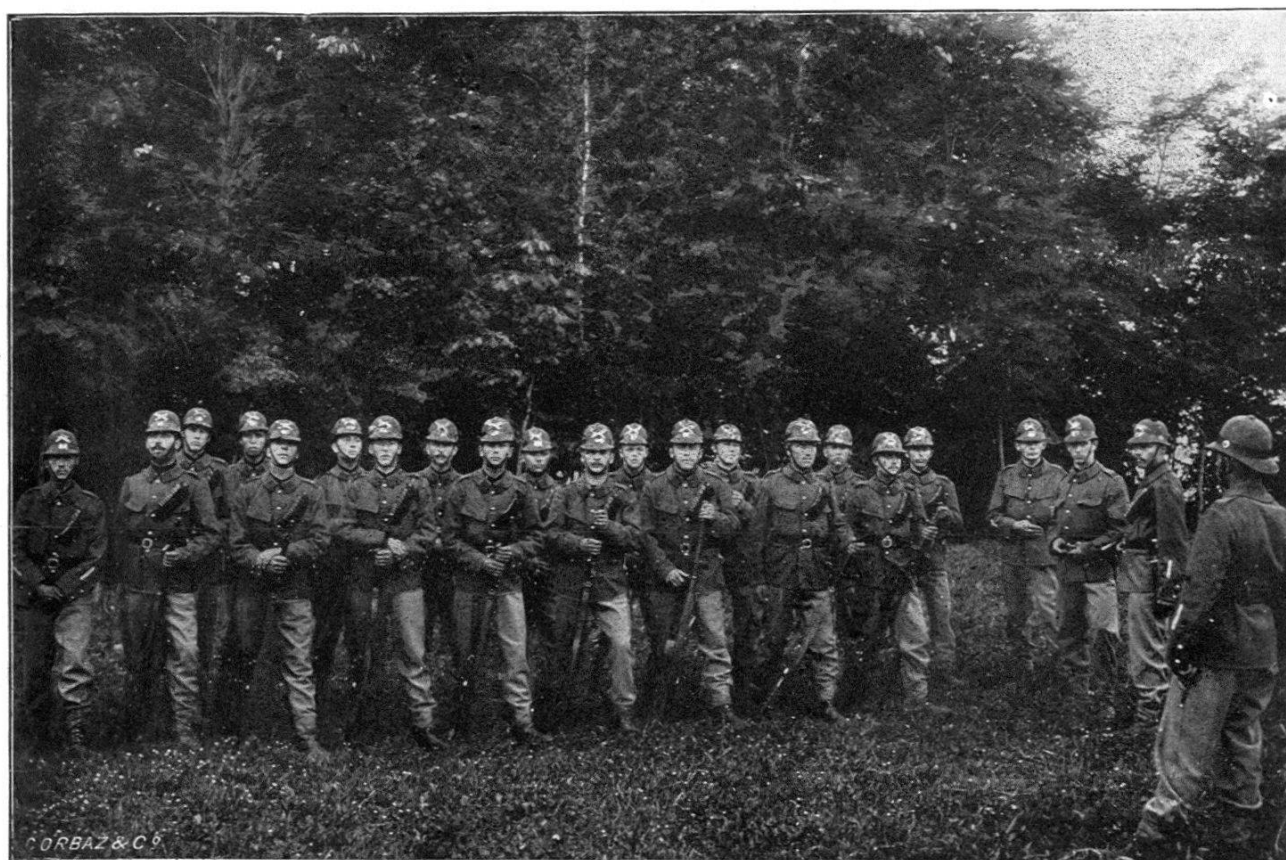
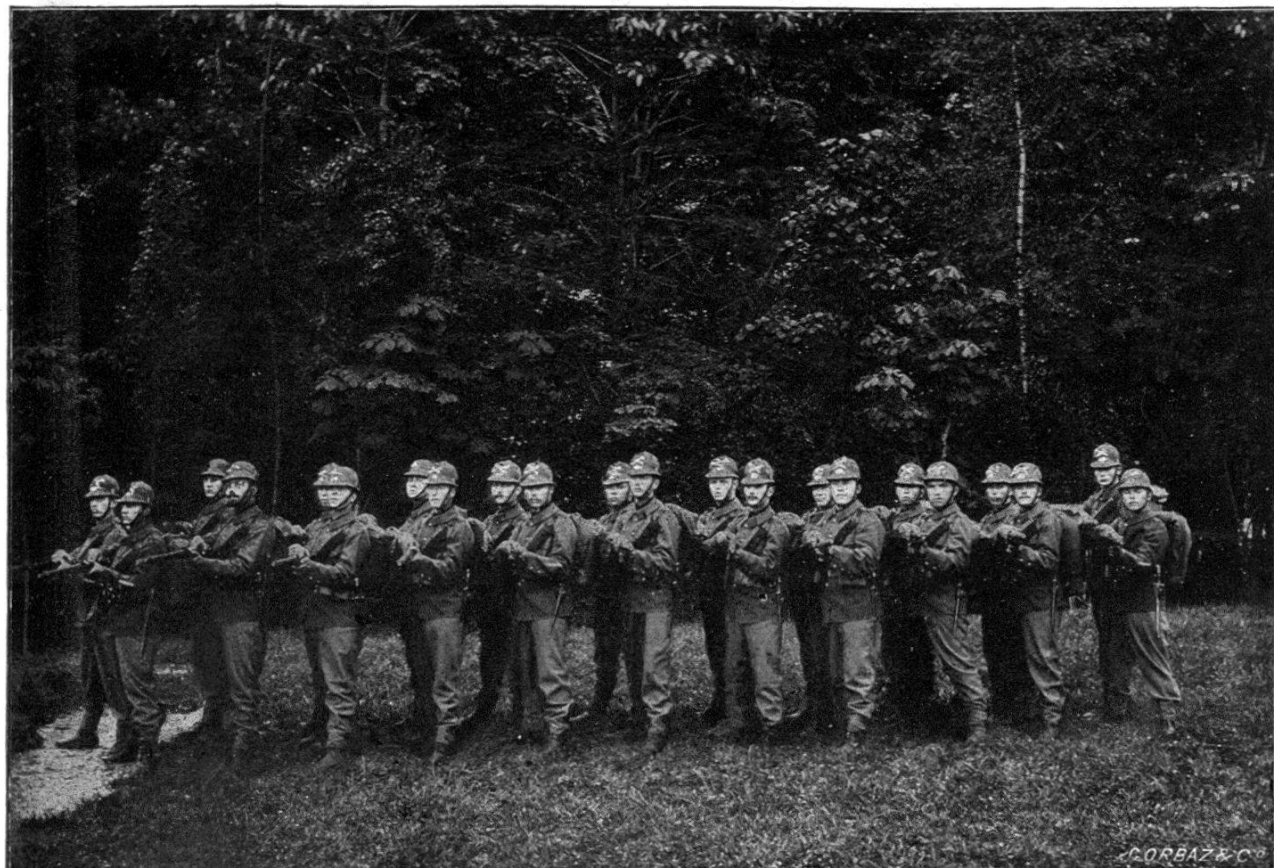
FIG. 3. — Sac tyrolien (Rucksack).



FIG. 1. — Tentes pour deux et pour quatre hommes.

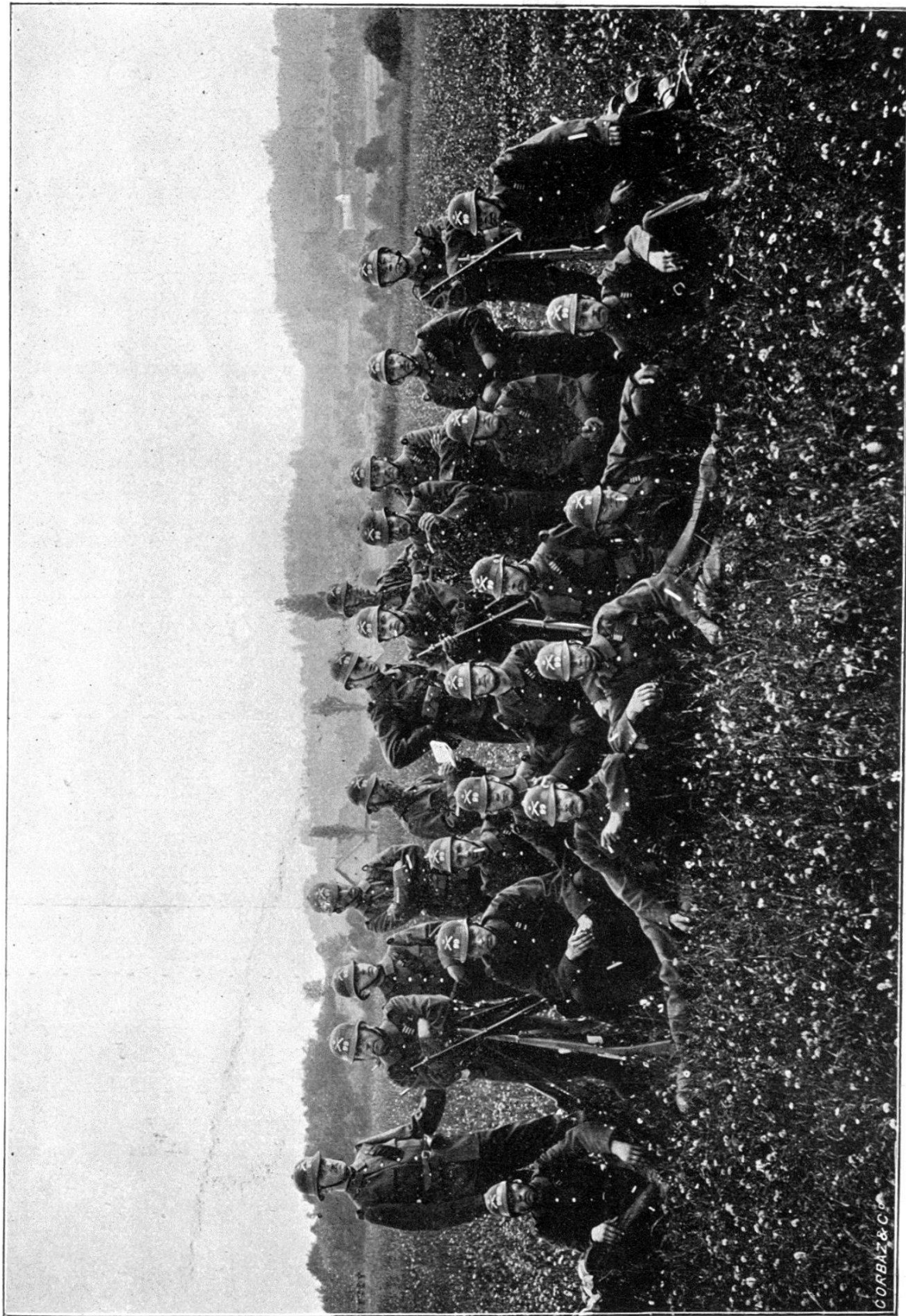


FIG. 2. — Tente pour un groupe.



Bataillon de recrues d'infanterie 2/I.

La demi-section des porteurs de l'uniforme d'essai: teinte verdâtre.



Bataillon de recrues d'infanterie 2/I.

La demi-section des porteurs de l'uniforme d'essai ; teinte gris d'acier.

ÉQUIPEMENT et HABILLEMENT

(Planches XXII à XXVII.)

Notre chronique suisse, spécialement en février et avril 1904, a décrit les nouveaux effets d'équipement et d'habillement qui viennent d'être mis à l'essai. La Chronique suisse du présent numéro fournit des indications sur la première impression produite. Les planches ci-jointes nous permettent d'ajouter quelques détails :

La *tunique* offre les avantages suivants :

1. Le col rabattu qui, peut-être, supporterait d'être un peu plus large, de façon à remonter plus haut lorsqu'il est relevé. Le col des chasseurs alpins français nous paraît, à cet égard, un modèle digne d'étude. Les recrues que nous avons interrogées se déclarent très satisfaites du nouveau col ; elles ont le cou à l'aise et la respiration libre.

Détail que la photographie ne fait pas ressortir, le bord du col est passepoilé de rouge ; le devant porte des « miroirs » rouges, analogues à ceux du col de la capote actuelle.

2. Abondance de poches. Outre les deux poches de devant, visibles sur la photographie, deux poches à ouverture latérale sont ménagées à gauche et à droite, un peu au-dessus du ceinturon, pouvant servir, le cas échéant, de manchon pour les mains. Enfin, derrière, dans le pan de tunique, une vaste poche semblable à celle des blouses des chasseurs. (V. fig. 2.)

3. La tunique est à un rang de boutons. La poitrine est ainsi plus dégagée, ce qui facilite aussi la respiration. Par la grosse chaleur, la tunique peut être entièrement déboutonnée et le ceinturon dégrafé (fig. 3).

4. Les manches peuvent être déboutonnées à la hauteur du poignet et retroussées (fig. 3). Au-dessus des boutons, la manche est entourée d'un étroit liséré rouge.

5. Sans être flottante, la tunique est d'une coupe assez

ample pour supporter, par une température froide, sans gêner les mouvements de l'homme, un gilet de chasse comme vêtement de dessous (fig. 6).

Le *pantalon* de campagne offre, sur le pantalon actuel, les avantages suivants :

1. Il est plus ample le long de la jambe, ce qui assure une plus grande liberté des mouvements.

2. La double rangée de boutons au bas du canon permet de le serrer plus ou moins sur le cou-de-pied. Boutonné au premier rang, il laisse toute liberté au cou-de-pied, tout en maintenant le bas des canons assez haut pour éviter la rapide usure. Boutonné au deuxième rang, il garantit la jambe contre la poussière et peut être introduit dans le brodequin ou entouré d'une bande molletière (fig. 4). Déboutonné, il peut être relevé jusqu'au genou et laisse la jambe libre (fig. 3).

Les soldats que nous avons interrogés se sont déclarés satisfaits de ce pantalon.

Tenue de quartier (fig. 6). Le *gilet de chasse* n'est pas une tenue très esthétique, car l'esthétique n'a rien à faire au quartier ; il est extrêmement pratique ; cela suffit. En tricot d'une grande souplesse, il constitue un vêtement chaud comme vêtement de dessous, et garantit une libre circulation de l'air. L'homme jouit de la plus complète aisance des mouvements.

Le *pantalon de quartier*, en drap léger, peut être utilisé comme caleçon sous le pantalon de campagne. Un peu plus court, il peut plus facilement encore que ce dernier servir dans la marche en montagne, avec l'emploi de la bande molletière.

Le *bonnet de police* qui est un retour, avec perfectionnement, à la coiffure de quartier d'il y a quelques années, est très supérieur à la casquette actuelle. Il est plus léger, ne risque pas de déformation, coiffe mieux. Par le froid, il peut être porté sous le casque ; le revers étant rabattu, il remplit l'office de passe-montagne (fig. 4).

La *coiffure* est plus discutée. Peut-être serait-il possible, sans altérer ses avantages, de lui donner des lignes un peu plus agréables à l'œil. Il est juste d'ajouter, cependant, que si nous étions accoutumés à cette coiffure et que nous voulussions la remplacer par le képi actuel, essentiellement disgracieux, nos critiques seraient sans doute non moins vives.

Les deux modèles, feutre et liège, sont d'un port agréable ;

le second surtout. Il est bien équilibré et ne pèse pour ainsi dire pas sur la tête. Tandis qu'avec le képi en cuir bouilli, le soldat, après une station d'un quart d'heure au soleil, commence à s'éponger le front, le porteur du casque en liège n'est nullement incommodé.

Reste à déterminer la solidité de la coiffure, plus spécialement la solidité de la visière postérieure qui se relève pour le tir couché (fig. 4). Celle du modèle en liège est articulée ; celle du modèle en feutre se relève sans autre. Que deviendra-t-elle, ainsi assouplie, quand la pluie l'aura détremmée ? Les essais nous renseigneront.

Le *manteau* a deux objets : il peut être utilisé comme tel, soit en recouvrant le sac — il affecte alors l'apparence d'une pèlerine — (fig. 5), soit directement sur le vêtement (fig. 4) ; subsidiairement, il peut servir de toile de tente. La planche XXV, 1 reproduit une tente pour deux hommes, à droite ; une tente pour quatre hommes, à gauche. La photographie de la planche XXV, 2 est celle d'une tente pour huit hommes. Cette dernière permet de se rendre compte de la forme qu'affecte le manteau : c'est un simple carré long, percé à peu près au centre d'une ouverture où l'on passe la tête ; un système de cordelettes permet de fixer ce carré d'étoffe autour du corps et des bras.

* * *

La planche XXIV reproduit les trois modèles de havre-sac à l'essai. La fig. 1 est une simple transformation du havre-sac actuel ; la boîte à cartouches, qui occupe la partie postérieure de ce dernier, a été supprimée ; les gaines porte-cartouches sont logées derrière les coussinets d'appui et, au-dessus de ces coussinets, dans le vide qu'ils ménagent entre le dos du sac et les reins. Le sac à pain est arrimé sur le havre-sac.

La fig. 2 est le « Rucksack » fort apprécié des touristes, mais en peau de veau avec ses poils, ce qui lui assure l'imperméabilité parfaite. Une certaine rigidité du dos du sac est assurée par les coussinets d'une part, qui reçoivent les gaines-porte-cartouches comme dans le modèle précédent, et par les piquets de tente, disposés à l'intérieur du havre-sac, à gauche et à droite. Le sac à pain, peut, ici aussi, être arrimé sur le havre-sac. La fermeture de celui-ci est assurée par un couvercle triangulaire qui ferme une ouverture de même forme. Ce modèle est

un peu plus large que le précédent, ce qui obvie à une objection opposée au havre-sac actuel : la paire de souliers, même de forte pointure, peut être disposée au fond du sac dans le sens de la largeur.

Le modèle 2 est d'un poids un peu inférieur au modèle 1.

La fig. 3 est le « Rucksack » ordinaire, en toile, quelque peu renforcé. Il est du même poids que le modèle précédent. Peut-être a-t-il l'inconvénient d'être un peu plus compliqué, comportant un plus grand nombre de boucles et de courroies. Il est aussi moins facile de disposer le contenu avec quelque ordre. Son imperméabilité sera déterminée par les essais.

Comme couleur de l'uniforme, les modèles expérimentés comportent deux teintes : une teinte jaune-verdâtre et une teinte gris d'acier. L'une et l'autre sont peu apparentes sur notre sol. C'est encore aux essais prolongés qu'il faudra demander une réponse à la question de solidité des teintes.

Les planches XXVI et XXVII montrent comme insigne de sous-officier de petits galons verticaux sur l'avant-bras. Ces insignes n'ont rien d'officiel. Ils ont été adoptés seulement pour la durée des essais. La question des insignes, tant pour les officiers que pour les sous-officiers, est réservée.

